Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

rs
e ou Autorité / Organisme de contrôle
LISUD (FR-BIO-16)
Georges Bizet , 47200, Marmande
ce Code ISO FR
040 do Deplement
348 du Parlement européen et du Conseil et
reproduction des végétaux
•
teur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui
09/04/2024 au 31/12/2025
3

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	Répertoire des produits		
	om du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848	
Bo 05	is pâturés et parcours ligneux : AB à partir du /05/2024		Biologique
Pa	rcours herbeux (hors estives collectives) : AB à partir 05/05/2024		Biologique
	airie permanente : AB à partir du 05/05/2024		Biologique
1	airie temporaire : AB à partir du 05/05/2024		Biologique
Ch	nevaux, vivants : Ânesses - AB à partir du 05/05/2024		Biologique
Ch	evaux, vivants : Ânes (mâle) - AB à partir du 05/05/2024		Biologique
A	voine		En conversion
Bo	is pâturés et parcours ligneux : C2 à partir du 18/01/2024		En conversion
M	élanges fourragers		En conversion
Pa 22	rcours herbeux (hors estives collectives) : C2 à partir du /06/2024		En conversion
1	airie temporaire : C2 à partir du 22/06/2024		En conversion
	Quantité de produits Informations sur les terres		
II.4	Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'o	opérateur ou le groupe d'opérateurs	
			es activités sont opérateur, le sous-
		opérateur ou le groupe d'opérateurs érateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou le réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre d ées	es activités sont pérateur, le sous-
II.5 effe trai	Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opé ectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant tant restant responsable de l'activité ou des activités effectue		
II.5 effe trai	Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opé ectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant itant restant responsable de l'activité ou des activités effectue Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tie 8/848	érateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou le réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre o ées	règlement (UE)
II.5 effe trai	Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opé ectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant itant restant responsable de l'activité ou des activités effectue Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tie 8/848 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'element (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérat 'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant	érateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou le réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre dées ers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article teurs reste responsable en ce qui concerne la production biolog	règlement (UE) 34, paragraphe 3, du gique et pour lesquel
II.5 effe train	Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opé etuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant itant restant responsable de l'activité ou des activités effectue Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tie 8/848 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'alement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérat la pas transféré cette responsabilité au sous-traitant Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle	érateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou le réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre o ées ers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du	règlement (UE) 34, paragraphe 3, du gique et pour lesquel
II.5 effe train II.6 201 II.7 règ il n	Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opé etuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant itant restant responsable de l'activité ou des activités effectue. Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tie 8/848 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'alement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérat l'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle et m de l'organisme d'accréditation COFRAC	érateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou le réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre dées ers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article teurs reste responsable en ce qui concerne la production biolog	règlement (UE) 34, paragraphe 3, du gique et pour lesquel
II.5 effetrai	Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opé etuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant itant restant responsable de l'activité ou des activités effectue. Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tie 8/848 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'alement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérat l'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle et m de l'organisme d'accréditation COFRAC	érateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou le réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre dées ers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article teurs reste responsable en ce qui concerne la production biologiconformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE)	règlement (UE) 34, paragraphe 3, du gique et pour lesquel